

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 Chez MM. RICHARD et C^o,
 Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	30 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 Chez MM. HAVAS-LAFITTE et C^o,
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

20 Octobre 1874.

Chronique générale.

ELECTIONS DU 18 OCTOBRE.

Alpes-Maritimes.

MM.	
Médecin, républicain	45.690
Chiris, républicain	44.600
Durandy, conservateur	40.450
Roissard, conservateur	40.050

Manquent 6,000 voix ; mais l'élection de MM. Médecin et Chiris est assurée.

Pas-de-Calais.

MM.	
Delisse-Engrand, bonapartiste	66.840
Brasme, républicain	64.576
Jonglez de Ligne, royaliste	47.747

Manquent 10 communes. Il y aura ballottage.

Seine-et-Oise.

MM.	
Senart, républicain, élu	64.637
Duc de Padoue, bonapartiste	44.784

Nous empruntons au *Standard* et nous publions sous toutes réserves les graves renseignements que lui communique son correspondant parisien dans la lettre ci-dessous. Nous n'examinons pas si l'attitude qu'il prête à notre ministre des affaires étrangères est vraisemblable ; mais nous souhaitons qu'elle soit vraie, car elle lui ferait quelque honneur :

« Paris, 15 octobre, soir.

« . . . Je pense qu'il est mieux de parler franc et de vous dire tout d'abord que la guerre est à craindre. Comme il est impossible de douter que le cabinet de Berlin ne soit désespérément sérieux dans ce qu'il entend, il serait périlleux de supposer que la dernière démarche du gouvernement espagnol n'aura pas de suite et que la Prusse abandonnera la politique qu'elle poursuit avec tant de persistance depuis plus de douze mois. Il est nécessaire de regarder les faits en face, et les faits disent que la guerre peut sortir de cet imbroglio.

« La guerre peut être empêchée par les grandes puissances européennes, mais elle ne peut pas être empêchée par de simples démonstrations « morales ». Je vous ai déjà dit que le duc Decazes va exposer le cas de la France devant l'Europe. Il discutera minutieusement devant elle chacun des griefs allégués par l'Espagne, et, en outre, il attirera l'attention des grandes puissances sur les continuel efforts systématiques que fait le cabinet de Berlin pour obliger la France à la guerre.

« Le ministre des affaires étrangères montrera que l'Allemagne n'a aucun grief contre la France, que la France a rempli tous ses engagements, que ses préparatifs militaires sont purement défensifs, et Son Excellence invitera probablement les grandes puissances à demander à la Prusse ce qu'elle veut, le but auquel elle tend. Desire-t-elle une querelle avec la France ? Lui faut-il une guerre d'extermination ? A-t-elle des griefs ? Si non, quelle est la raison pour laquelle le cabinet de Berlin a d'abord déchaîné l'Italie et ensuite l'Espagne contre la France ?

« Naturellement tout cela sera écrit dans la forme diplomatique, mais je suis autorisé à croire que telle sera la substance de la circulaire qui sortira prochainement du ministère des affaires étrangères de France.

« Je pense que cette manière de procéder sera approuvée, au moins en Angleterre. Les Anglais comprendront que la France ne peut pas vivre constamment sous le coup d'une menace de guerre. Il est sage et honnête de sommer l'Europe de demander à la Prusse ce qu'elle veut et de savoir une fois pour toutes à quoi s'en tenir.

« Je me plais à espérer qu'il n'est pas beaucoup de puissances en Europe prêtes à consentir à ce que la Prusse écrase et annihilé la France sous de faux prétextes. Mais il est bon que la France sache si les grandes puissances permettront qu'elle soit attaquée sans lever un doigt pour la protéger. Dans quelques semaines nous saurons à quoi nous en tenir à ce sujet.

« Si les grandes puissances, c'est-à-dire si l'Angleterre, la Russie et l'Autriche, si l'Italie, ne doivent donner à la France que ce que les Irlandais appellent « l'épaule froide », il est mieux qu'elles le disent immédiatement. A l'heure actuelle, la France peut seulement arguer que sa devise est : « Défense et non défiance ». Mais elle ne s'abaissera pas à l'humiliation d'attacher son nom à un mensonge en reconnaissant que l'impertinent *memorandum* espagnol est fondé sur des faits. Il n'est pas vrai que les succès des carlistes soient dus à l'aide de la France, et la France est tenue de protester contre la querelle qu'on lui cherche en s'autorisant des prétextes les plus futiles et les plus faux.

« . . . Si l'Europe se tient éloignée, les choses suivront leur cours naturel : la France se défendra elle-même. Vienne la guerre, et elle sera mieux préparée qu'il y a quatre ans. Mais le tout doit être tiré au clair. L'Espagne n'est que la patte du chat en cette affaire. L'armée de M. Serrano, cette armée qui ne peut pas tenir devant les montagnards de la Biscaye et de la Navarre, ne doit pas être mise en compte. Que signifie la Prusse ? A-t-elle l'intention, au cas où la France refuserait d'acquiescer aux modestes demandes de l'Espagne, de lui faire un *casus belli* ? Les grandes puissances devront bientôt répondre à ces questions. De leur réponse dépend la paix du monde. »

« Le gouvernement ne met plus en doute que c'est la Prusse qui a fabriqué la nouvelle note envoyée de Madrid. Le *Journal de Paris*, en position d'être bien informé, n'hésite pas à convenir que cette intervention du cabinet de Madrid donne une portée très-grave au *memorandum* de Serrano. Le *Journal de Paris*, en nous recommandant le sang-froid au milieu de cette position difficile, se contente de dire qu'il nous faut attendre le *minimum* des concessions qui nous sont réclamées par le cabinet de Madrid.

« On croit savoir que toutes les chancelleries de l'Europe, sauf celle de la Prusse, bien entendu, sont d'accord pour condamner les réclamations du gouvernement espagnol contre la France.

« Les autorités françaises des Basses-Pyrénées ont fait saisir et ont mis à la disposition du consul d'Espagne à Bayonne le navire espagnol *Nieves*, expédié d'Anvers et chargé d'armes pour les carlistes.

« La saisie a eu lieu à Socoa, près de Saint-Jean-de-Luz. Le navire avait été abandonné par son équipage dès qu'il s'était vu découvert. Il va être expédié en Espagne avec sa cargaison.

« Dira-t-on encore que le gouvernement français n'exerce pas une surveillance suffisamment active et que ses agents ne déploient pas assez de zèle contre les carlistes ?

« Sous ce rapport, le cabinet de Versailles n'a rien à se reprocher, et si la cause de Charles VII triomphe un jour en Espagne, la faute n'en sera certes pas au gouvernement français.

« On commente très-vivement, dit la *Liberté*, la visite du maréchal de Mac-Mahon à M. le duc de Broglie. Les bruits de modifications ministérielles reprennent quelque crédit.

« M. Gambetta est rentré à Paris d'une excursion en Belgique et en Hollande ; il était accompagné de M. Spuller. A Bruxelles, M. Gambetta a eu une longue entrevue avec M. Ranc au sujet des résultats des dernières élections aux conseils généraux, qui paraissent devoir modifier sensiblement l'attitude du parti radical.

« On dit que pendant son voyage à Lyon, M. de Cumont s'est entretenu avec le préfet du projet de dédoublement du lycée de Lyon et de la création d'un évêché à Saint-Etienne.

« On écrit de la Nièvre : La police vient d'expulser de Nevers deux individus soupçonnés d'être espions prussiens. »

EMPRUNTS DE PARIS.

« Le 15 octobre, il a été procédé (au palais de l'Industrie) au 42^e tirage au sort des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt contracté par la ville de Paris, en vertu de la loi du 18 avril 1869 :

« A ce tirage, il a été extrait de la roue des numéros d'obligations, dont les quinze premiers donnent droits à des lots.
 Le numéro 473,906 a gagné 200,000 fr.
 Les numéros 599,542, 162,237, 246,067, 387,195, ont gagné chacun 40,000 fr.
 Et les numéros 274,259, 133,471, 365,286, 7,244, 605,300, 260,477, 670,884, 659,490, 299,974, 406,388, ont gagné chacun 4,000 fr.

« On a ensuite procédé au tirage des obligations remboursables au pair.

UN ADIEU A L'Orénoque.

« Sous ce titre, l'*Osservatore romano*, organe du gouvernement pontifical, publie l'article suivant, qui permettra d'apprécier, mieux que les seules affirmations de M. le duc Decazes en séance de la commission de permanence, le sentiment du Saint-Siège sur le rappel de l'Orénoque. Voici ce document :

« C'est l'âme remplie d'une profonde tristesse que nous envoyons notre salut au vaisseau qui s'en allait hier de Civita-Vecchia, emportant loin de nous le drapeau glorieux et honoré de la France. Non pas

certes que nous éprouvions quelque trouble ou quelque crainte à voir s'éloigner ce signe matériel de la protection accordée au Saint-Siège par le gouvernement français ; nous savions trop bien que la présence de l'Orénoque dans ce port n'apportait plus, n'aurait pu apporter un avantage réel à la cause de la papauté, et nous savions mieux encore que la sauvegarde de l'Eglise de Jésus-Christ n'est certainement pas remise à la coque d'un navire. Mais ce qui nous afflige profondément, c'est de voir accomplir ce nouvel et grand acte de faiblesse par ceux qui gouvernent cette grande nation.

« En effet, ni les interprétations les plus bienveillantes, ni les plus habiles arguties de raisonnement ne pourront faire juger ce rappel autrement que comme un acte de suprême faiblesse. Or, si les Gambetta, les Favre, les Simon, les Thiers, les Rémusat, n'en sont pas venus à ce point, eux qui étaient plus ou moins ouvertement des ennemis déclarés de l'Eglise et dont le gouvernement fut si funeste à la France, et si nous voyons que cela est accompli par le gouvernement actuel, n'est-ce pas la preuve que, sous le règne du catholicisme libéral, l'esprit de dignité et d'indépendance nationale se trouve plus abaissé que sous le règne du voltairianisme et de la démagogie elle-même, n'est-ce pas la preuve que la grandeur et l'honneur d'une nation sont mieux gardés par ceux-là que par ceux-ci ? Et pour atténuer la responsabilité de ceux qui ont soumis la France à cette nouvelle humiliation, il ne sert de rien d'invoquer comme excuse la difficulté de la situation et l'inexorable exigence des conditions politiques, car il n'est permis à personne de renier les principes pour un motif d'opportunité ou d'un intérêt momentané.

« D'ailleurs, les gouvernants de Versailles ne peuvent ignorer l'histoire de leur pays ; or, elle prouve que la France fut grande, puissante et heureuse, tant qu'elle remplit avec zèle ses devoirs de fille aînée de l'Eglise, tandis qu'elle se vit déchoir de sa prospérité, de sa puissance et de sa grandeur chaque fois qu'elle a déserté sa sainte et glorieuse bannière.

« Le nom de la France commença de se répandre dans le monde, ses peuples épars et divisés se rassemblèrent en une nation puissante et elle acquit son influence dominante sur les autres Etats, quand... Clovis faisait des dons et rendait hommage aux pontifes de Rome. Mais la France baissa, et la dynastie mérovingienne disparaissait après trois siècles, peu après que Clotaire, reniant les antécédents de sa famille, se fût fait l'ennemi et le persécuteur de l'Eglise.

« La nation française se releva et de nouveau elle souleva l'admiration du monde, lorsque Pepin, après avoir défait Astolphe, roi des Lombards et ennemi acharné du Saint-Siège, ramena dans Rome le pontife exilé Etienne III, en lui donnant l'exarchat et lui remettant les clefs de vingt-deux villes. Grande et honorée fut encore la France, alors que Charlemagne dispersait les iconoclastes, ajoutait de nouveaux domaines à ceux que l'Eglise possédait déjà, et, dans Rome, se mettait à genoux devant Léon III.

« Mais les fils de Charlemagne ne voulurent pas suivre les errements paternels, leur respect pour l'Eglise s'amourçait, et on vit s'amourçir également la gloire et l'unité nationale de la France, si bien que, la race des Carlovingiens ayant disparu, cet

Etat se trouva divisé entre cent pouvoirs divers.

» La dynastie des Capétiens s'étant élevée alors, l'Eglise fut de nouveau respectée et protégée : en même temps, la France redevenait puissante et prospère. C'est à cette époque qu'appartiennent les noms glorieux de Hugues, de Baudouin, de Godefroi ; c'est alors que s'accomplirent les épopées splendides des défenseurs de la croix ; c'est alors que régna saint Louis, qui protégea le Pape contre les scélératesses des Gibelins et qui courut pour délivrer la Terre-Sainte.

» C'est alors que régna Philippe III, qui rendit au Saint-Siège d'importants services et lui céda le comtat Venaissin. Mais quand Louis XII, Henri II et Henri III démentirent leur glorieux titre de rois très-chrétiens, qui leur avait été conféré par le Pape Eugène II, alors la race royale des Capétiens s'affaiblit et la France porta la peine de la dissolution et de l'arbitraire effréné de ses monarques.

» Le douloureux enseignement qui ressortait de cette décadence fut bien compris par Henri IV de Bourbon, qui fut, en France, le bourgeon de cette noble branche. Il s'attacha à l'Eglise, heureusement imité en cela par Louis XIII. Au contraire, les erreurs de Louis XIV et le déplorable esprit philosophique de Louis XV conduisirent la France à de nouveaux malheurs.

» C'est en vain que Louis XVI, opposé à la politique de ses pères, se tourna avec sagesse vers les traditions catholiques : il devait expier sur l'échafaud l'appui donné par ses ancêtres à la démagogie, laquelle entraîna aussi vers la ruine ses successeurs et toute leur suite, en même temps qu'elle occasionnait l'état déplorable dans lequel se trouve encore aujourd'hui la France.

» De ces souvenirs historiques il sort une conclusion évidente — et nous ne comprenons pas que ceux qui gouvernent aujourd'hui la nation française n'y aient point réfléchi — à savoir que chaque fois qu'ils ont démenti leur respect pour l'Eglise et suivi de fausses doctrines, les gouvernements de ce pays sont tombés, entraînant le pays dans leurs catastrophes.

» Que dirons-nous de plus ? Et qui peut avoir oublié l'exemple récent de Napoléon III ? Quand il eut enfin rejeté ce masque d'hypocrisie qui lui avait servi pour sauvegarder d'une certaine manière les intérêts et la dignité de la France, il fut atteint des derniers malheurs. Il enleva 5,000 hommes à la défense du Pape, et il se vit prisonnier lui-même avec 500,000 soldats internés dans le cœur de l'Allemagne, et la France devint d'abord la proie des pétroleurs pour passer successivement dans les mains des doctrinaires et des catholiques libéraux !

» C'est pourquoi nous assistons avec une vive douleur au départ du dernier symbole de sympathie et d'attachement que le gouvernement français conservait encore auprès du Saint-Siège, car il est à prévoir que cette suprême défection coûtera de nouvelles larmes à cette généreuse et malheureuse nation.

» Cependant, que l'*Orénoque* lui porte nos salutations cordiales, avec l'assurance que nous ne lui enlevons rien de l'estime et de l'affection que nous lui avons toujours données. C'est sans doute un décret de la Providence divine que le souverain Pontife et l'Eglise, pour que leur triomphe soit plus splendide et solennel, doivent être abandonnés de tous et complètement livrés à leurs ennemis.

» Enfin, pour sa consolation, la nation française doit conserver la certitude qu'elle n'en reste pas moins l'instrument matériel des volontés de Dieu, car c'est contre sa volonté manifeste qu'a été accompli par ses gouvernants ce dernier acte de faiblesse et de défection, pour lequel ils ne peuvent invoquer que cette excuse, la plus humiliante de toutes : Ainsi l'a voulu Bismark ! »

L'ARRESTATION DE M. THIERS.

L'inventeur de l'arrestation de M. Thiers par les brigands a tiré aujourd'hui un très-joli parti de sa fable d'une incontestable hardiesse. Il nous fait assister à une discussion entre Fra Diavolo et son captif sur le chiffre de la rançon :

« — Je vous disais, continua le brigand, que nous connaissions l'état de votre fortune ; je le prouve : Vous possédez quatre parts des mines d'Anzin, à un million cinq cent mille francs chacune ; vous avez bien d'autres revenus ; vous n'avez pas d'enfants,

vous êtes propriétaire d'un hôtel d'un million cinquante-trois mille francs, vous avez des terrains auprès du bois de Boulogne ; en vous demandant trois millions nous ne vous ruinons pas ! Soyez raisonnable, continua-t-il en voyant M. Thiers faire un geste d'impatience ; si vous y mettez de la bonne volonté, vous serez bientôt retourné à vos chères études ; et d'ailleurs, ajouta-t-il, qu'est-ce que trois millions pour un homme qui a payé cinq milliards ?

» — Je n'ai jamais payé cinq milliards ! fit vivement M. Thiers, c'est la France !

» — Excusez-moi, fit le brigand, je ne lis jamais que le *Bien public*. »

Ce dernier trait est charmant.

Quelques renseignements sur nos pauvres milliards, envoyés en Prusse.

Dans la forteresse de Spandau se trouve une tour, nommée *Julius*, où sont déposés 40 millions de thalers en or monnayé (450 millions), partie du trésor de guerre. Le gardien en chef de la tour est directement subordonné au prince de Bismark et porte le titre de curateur. Il a sous ses ordres deux aides-gardiens. Pour arriver aux caveaux où sont entassés ces trésors, il faut traverser trois portes, munies chacune de deux serrures différentes. Le commandant de la place de Spandau est responsable de la garde militaire de la tour.

La présence du phylloxera ayant été constatée à la frontière, l'importation des ceps étrangers est interdite dans le département de la Haute-Savoie.

M. EMILE OLLIVIER.

M. Emile Ollivier marche avec le prince Napoléon ; il vient d'écrire à M. Della Rocca, rédacteur en chef du *Patriote*, une lettre de sympathie et de remerciement, dans laquelle nous relevons le passage suivant, à l'adresse des bonapartistes de l'*Ordre*, et surtout du *Pays* :

« Je pourrais bien leur infliger une sévère correction, et leur prouver que l'Empire, que j'avais sauvé par le plébiscite d'une situation désespérée, a été perdu par une guerre qu'ils appelaient et qu'ils n'ont su conduire ; et à leurs attaques je pourrais opposer les témoignages d'affection dont l'empereur m'a honoré jusqu'à la veille de sa mort. Mais je continuerai à me taire et à leur laisser jusqu'au bout la responsabilité de la discorde. Qu'ils poursuivent donc sans contradiction leur projet de me faire le bouc émissaire de malheurs dont j'ai été la première victime : ils ne recueilleront dans cette entreprise que le mépris public, et ils me serviront au lieu de me nuire. »

Tout n'est pas faux dans cette réponse ; si l'on trouve la fatuité de M. Emile Ollivier dans cette assertion qu'il « avait sauvé l'Empire par le plébiscite », l'ex-ministre de l'Empire libéral n'a pas complètement tort lorsqu'il dit que les bonapartistes intransigeants « appelaient la guerre et n'ont pas su la conduire. »

L'ACADEMIK.

Paris étant décidément rentré, ou à peu près (sauf les chasseurs), on va recommencer la course au clocher académique.

Tout le monde sait qu'il y a au bout du pont des Arts deux fauteuils vides : celui de MM. Jules Janin et Guizot.

On fait circuler à ce sujet un mot de M. Patin.

En véritable nourrisson de l'Université qu'il est, M. Patin ne voudrait voir arriver que des professeurs.

La grande raison, la seule raison qu'il en donne, c'est toujours la grammaire :

La grammaire qui sait régenter jusqu'aux rois.

— Plus de poëtaux ni de rapetasseurs de drames. Nous manquons de gens qui sachent assez la langue pour travailler au Dictionnaire.

Ah ! le Dictionnaire de l'Académie, encore une plaisanterie monumentale, une rengaine qui ne finit jamais !

— Ce fameux Dictionnaire ! disait Léon Gozlan, vous verrez qu'il sera achevé juste le jour où tout le monde parlera argot.

LE PRINCE MURAT ET SES ENFANTS.

Un journal annonçait, il y a quelques jours, que la justice aurait bientôt à se prononcer sur un procès en demande de pension alimentaire, intenté par M. le prince Murat à ses enfants.

Cette nouvelle a provoqué dans le public des commentaires en raison desquels il nous paraît à propos de faire connaître toute la vérité.

Il est exact que le prince et la princesse Murat n'ayant aucune fortune, leurs enfants, qui sont au nombre de cinq : la princesse Caroline, la princesse Anna, les princes Joachim, Achille et Louis, ont dû aviser d'un commun accord à fournir des moyens d'existence à leurs père et mère.

Sans discussion, la famille est tombée d'accord sur le principe et même sur le montant de la pension à servir. On s'est arrêté au chiffre de 32,000 francs, moitié pour le prince et moitié pour la princesse.

Avec un empressement trop naturel en pareille circonstance pour qu'il y ait à le louer, les princes Joachim et Achille Murat se firent auprès de leurs frère et sœurs les promoteurs de cet arrangement de famille, dont il aurait été certainement préférable que le public n'eût pas à s'occuper.

Mais l'accord n'a pu s'établir entre les enfants sur la part qui devait incomber à chacun, l'un d'entre eux du moins persiste jusqu'ici à désirer que la justice fixe la contribution de chacun.

De là le procès.

Il est permis, dès lors, de se demander pourquoi ce procès, et si un arbitrage ne serait pas, sous tous les rapports, préférable.

LE PRINCE DE GALLES.

Quelques mots sur le prince de Galles, l'hôte du duc de La Rochefoucauld-Bisaccia.

On sait que le prince est le fils aîné de la reine Victoria, l'héritier, par conséquent, du trône d'Angleterre. Il est grand, blond, joli garçon, un peu gros, porte toute sa barbe, a de grands yeux bleus langoureux. De tous les princes étrangers, c'est certainement le plus populaire parmi nous. Il a vécu longtemps à Paris, et, même après son retour à Londres, il a toujours témoigné à nos compatriotes la plus grande sympathie.

Il aime surtout les artistes français qui vont jouer en Angleterre. Il va souvent les visiter dans les coulisses pendant les entr'actes, leur offre de nombreux cadeaux et leur fait jeter force bouquets.

Le prince a épousé, il y a quelques années, la princesse Aurore de Danemark, sœur de la future impératrice de Russie.

Pendant l'Exposition de 1867, il vint à Paris représenter l'Angleterre et se reprit à vivre pendant quelques mois de l'existence libre qu'il aimait tant autrefois. Il alla souvent au Jockey-Club, joua beaucoup et organisa de nombreux soupers. Le viveur reparaissait.

Le prince est très-aimable, très-affable ; aussi est-il très-aimé aussi bien à Paris, où il est très-connu, qu'en Angleterre, où la maladie qu'il a faite il y a deux ans était devenue un deuil public.

Etranger.

ALLEMAGNE.

La *Gazette officielle* de Strasbourg confirme que le chancelier de l'empire a l'intention de soumettre à l'empereur un projet tendant à créer une commission de l'Alsace-Lorraine, composée de délégués des conseils de district.

Cette commission serait chargée d'émettre son opinion consultative sur les projets de lois relatifs à l'Alsace-Lorraine, y compris les projets concernant le budget et les mesures administratives d'un intérêt général.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, en parlant du projet de voyage de l'empereur en Italie, dit qu'on a été forcé de l'ajourner sur l'avis des médecins, mais que le monarque espère pouvoir faire ce voyage l'année prochaine, après avoir repris ses forces pendant

l'hiver. La *Gazette* ajoute qu'il ne s'agit pas d'une simple visite de courtoisie entre les deux cours ; l'objet du voyage serait de renouveler les assurances d'une amitié solide, basée sur les intérêts des deux pays. D'après le même journal, l'époque de l'ouverture du Reichstag ne sera fixée que la semaine prochaine.

Pendant que M. de Bismark impose silence à ses ennemis de l'intérieur, il poursuit l'organisation de toutes les forces militaires allemandes.

Le projet de loi sur la landsturm divise cette force militaire en deux classes. La première comprend tous les hommes valides jusqu'à l'âge de 42 ans, et la seconde ceux qui ont dépassé cette limite d'âge. La première classe sera vraisemblablement organisée en 293 bataillons, à l'instar des 293 bataillons de la landwehr existante ; elle ajoutera 475,800 hommes à l'armée allemande. Le nombre et la force des escadrons de la landsturm sont encore inconnus.

Le projet devenu loi, les forces militaires de l'empire d'Allemagne, sans y comprendre la seconde classe de la landsturm, s'élèveront de 4,600,000 à 4,800,000 hommes. Tout porte à croire que le gouvernement allemand ne se contentera plus du contingent annuel de 432,500 hommes.

La fameuse brochure la *Révolution d'en haut*, dont on avait attribué la rédaction au moins partielle à M. le comte d'Arnim, commence, quoiqu'elle n'ait pas encore été livrée au public, à être connue en Allemagne, où des épreuves circulent. Il paraît qu'elle n'a pas la valeur ni la portée qu'on lui attribuait.

On écrit, le 17, de Berlin, à la *Gazette de Cologne*, que les émotions auxquelles le comte d'Arnim a été en butte dans ces derniers temps ont produit chez lui certains accidents nerveux et d'autres phénomènes pathologiques.

D'après la *Gazette de Magdebourg*, l'acte d'accusation rédigé contre l'ancien ambassadeur contiendrait le reproche de haute trahison.

BAVIÈRE.

On écrit de Munich à l'*Agence Havas* :

« Les témoins qui ont assisté à la cérémonie de l'abjuration de la reine de Bavière étaient les personnes suivantes : le prince Othon de Bavière avec ses aides de camp, le capitaine Bianca et le colonel Durckheim, le pasteur Berchtold, la comtesse Fugger et la comtesse Muhler. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

École de cavalerie de Saumur.

Soixante-cinq officiers viennent d'arriver à Saumur pour suivre les cours de l'École. Voici leurs noms et la désignation des régiments auxquels ils appartiennent :

LIEUTENANTS.

Artillerie. — MM. Burger, du 4^e ; — Truffier, du 9^e ; — Henri, du 10^e ; — Jacquot, du 13^e ; — Beuret, du 17^e ; — Pistor, du 25^e ; — Martin, du 33^e ; — Duault, du 35^e ; — Wolff, du 36^e ; — Durand, du 37^e ; — Xaillé, du 38 ; — Marie.

Train d'artillerie. — MM. Mayonnet, du 1^{er} ; — Clet, du 2^e.

Cuirassiers. — MM. de Monteno, du 1^{er} ; — Duparge, du 4^e ; — de Beauchaine, du 5^e ; — Gaudin de Villaine, du 8^e ; — Brilouin, du 11^e.

Dragons. — MM. Ferri Pisani, du 2^e ; — Maürr, du 3^e ; de Saint-Marc, du 5^e ; — de Kergarion, du 7^e ; — de Boulinière, du 7^e ; — de Chaussepière, du 11^e ; — Gillain, du 13^e ; — Lequier, du 16^e ; — Roux, du 17^e ; — Brun, du 18^e ; — de Fontanges, du 19^e ; — Nézet, du 20^e ; — de Duprat, du 21^e ; — de Lannoy, du 23^e ; — Vautrin, du 25^e ; — Chasseurs. — MM. Kotzinski, du 2^e ; — Meesemaecher, du 4^e ; — Meneust, du 5^e ; — Delanveau, du 7^e ; — Faure, du 9^e ; — Dejournan, du 10^e ; — Saisset Schneider, du 13^e ; — Tréméau, du 18^e.

Hussards. — MM. de Seroux, du 2^e ; — Dupuy, du 3^e ; — d'Hombré, du 7^e ; — O'Connor, du 9^e ; — Barotte, du 12^e.

Chasseurs d'Afrique. — MM. de Luppé, du 2°; — de Kergariou, du 3°; — Caffarelli, du 4°.
Spahis. — MM. Gailhard, du 1°; — Per-russel, du 3°.

SOUS-LIEUTENANTS.

Artillerie. — MM. Diémer, du 6°; — Cum-min, du 4°; — Révémond, du 15°; — de Maulmont, du 21°; — Claude, du 22°; — Petit, du 23°; — Mahieu, du 26°; — Régnée, du 32°.

Train des équipages. — MM. Pottier, du 1°; — Caillot, du 2°; — Nickler, du 3°.

Artillerie de marine. — M. Martin.

Examens pour la licence et le baccalauréat en théologie.

Voici le résultat de ces examens, qui ont eu lieu publiquement, les 12 et 13 octobre dernier, au Grand-Séminaire, sous la présidence de Monseigneur.

A été reçu licencié en théologie avec tous les droits et privilèges attachés à ce titre, M. l'abbé Desbois, vicaire à Rochefort-sur-Loire.

Ont été reçus bacheliers :

M. l'abbé Louis Marchand, professeur à l'Institution Saint-Louis de Saumur, cum laude.

M. l'abbé Victor Brébion, professeur au collège de Combrée, cum laude.

M. l'abbé Penheiro de Andrada, du diocèse de Para, au Brésil, élève du Séminaire d'Angers, cum laude.

BÉNÉDICTION DE L'HÔPITAL DE LONGUÉ.

La ville de Longué vient d'être dotée d'un magnifique hôpital, l'un des plus beaux de l'Anjou. Monseigneur l'évêque en a fait la bénédiction le dimanche 11 octobre.

Après la messe pontificale, une procession, à laquelle ont pris part M. le sous-préfet de Baugé, le maire et le conseil municipal de Longué, a conduit l'évêque à l'hôpital, où se sont accomplies les belles cérémonies. Monseigneur a prononcé un discours.

Le soir, au dîner qui a réuni, dans une des salles de l'hôpital, un très-grand nombre de convives, M. le curé a fait l'histoire de l'œuvre que l'on venait d'inaugurer.

Nous avons reçu de nouveaux détails sur l'affreux accident arrivé à Saint-Pierre-les-Eglises (Vienne), et causé par des champignons vénéneux de l'espèce des fausses oronges. Un quatrième membre de la famille a succombé aux suites de cet empoisonnement : c'est le fils, un jeune homme de 42 ans, dont l'enterrement a eu lieu samedi. La cinquième victime de cet accident est toujours fort souffrante.

On écrit de Chauvigny (Vienne) qu'un déplorable accident est arrivé sur la Vienne, au bac de Ribe, près Bonneuil-Matours. M. Conlon-Eudoxe, M. Boissier, propriétaire à Chauvigny, et M. Michaud, marchand de bois à Lathus, revenaient dans une voiture; ils voulurent passer la rivière sur le bac, mais ne descendirent pas de leurs places, imprudence qui devait leur coûter bien cher.

Arrivé à peu près au milieu de la rivière, le cheval, effrayé par le grincement de la poulie qui dirigeait le bac, se mit à reculer tout-à-coup et fut précipité dans la rivière.

M. Michaud, qui était sur le siège de derrière la voiture, disparut presque aussitôt. MM. Conlon et Boissier eurent le temps de sauter de la voiture dans le bac, mais les mouvements du cheval les firent tomber dans l'eau, qui a en cet endroit une profondeur de 4 à 5 mètres. Ils parvinrent à se maintenir un moment sur la surface de l'eau en nageant, et, avec l'aide du batelier, ils purent remonter sur le bac. Quant à M. Michaud, dont les mouvements avaient été gênés par le manteau qui l'enveloppait, quand on a pu le retirer de la rivière, il avait cessé de vivre.

Faits divers.

On lit dans le Journal officiel :

La reconstruction de la colonne Vendôme touche à son terme. Ce travail, entrepris par le service des bâtiments civils, conformément aux dispositions de la loi du 30 mai 1873, a demandé plus de temps qu'on ne l'avait prévu, par suite des difficultés survenues pendant l'exécution.

La chute du monument avait eu pour effet de briser ou de déformer la plus grande partie des plaques de bronze qui le composent, et pour les remettre en état, il a fallu, soit les refondre, soit les soumettre à des appareils spéciaux destinés à leur rendre leur forme primitive.

Ces opérations exigeaient beaucoup de temps et de patience, car on était obligé de présenter plusieurs fois chaque plaque à la place qu'elle devait occuper, pour arriver à un ajustement parfait avec le noyau en pierre qui forme le corps de la colonne. Souvent des brisures, qui n'avaient pas été aperçues, se révélaient au redressement et augmentaient l'importance des réparations.

Il serait trop long d'énumérer tous les détails de la reconstruction; il suffit de constater qu'elle a pleinement réussi et que la colonne se trouve telle qu'elle existait avant sa chute.

Dans quelques jours, il ne restera plus qu'à procéder à un nettoyage général, et il est probable que tous les travaux seront terminés vers le milieu du mois de novembre. A cette époque, il sera possible d'enlever l'échafaudage et les barrières qui obstruent la place et gênent la circulation.

La statue de Napoléon I^{er}, qui doit surmonter la colonne, n'est pas encore prête. L'administration des beaux-arts avait espéré que l'ancienne statue pourrait être réparée; mais l'examen attentif auquel se sont livrés les hommes spéciaux a démontré que les détériorations qu'elle a reçues dans sa chute sont telles qu'une refonte est indispensable. Heureusement le modèle demi-grandeur existe encore dans l'atelier de M. Dumont, sculpteur, et permet de faire le modèle grandeur d'exécution qui doit être livré au fondeur. Aussitôt que la statue sera terminée, elle sera mise en place par les moyens fort simples qui ont déjà été employés en 1863, sans qu'il soit besoin des échafaudages existant actuellement et qui vont disparaître.

Le Figaro annonce qu'il est arrivé à Paris, venant de Norvège, un géant du nom de Henrich Osen, pêcheur de son état, dont la taille est de 2 mètres 50 centimètres. Il pèse 330 livres. Il est fort bien proportionné, et, par une exception rare dans la race scandinave, sa chevelure et sa barbe sont noires. Il vient à Paris pour s'exhiber.

Le concierge du numéro 8 de la rue Favart a avalé une grosse épingle de cravate en or. La digestion a été difficile; mais, jusqu'à présent aucun phénomène grave ne s'est produit dans l'état du concierge. Il semble avoir digéré son épingle. Le médecin qui soigne ce concurrent de l'homme à la fourchette est le fameux M. Duc.

Savons un préjugé! Quand on parle des vieux de la vieille, des grognards du premier Empire, on se figure généralement des soldats de cinquante ou soixante ans à longues moustaches grises, aux yeux enfoncés dans les orbites, au front déjà ridé par l'âge. La plupart de ces vieux soldats avaient environ trente-quatre ans. Il suffira de penser à l'âge des engagés volontaires depuis 1789 pour constater qu'en 1805, par exemple, l'empereur ne pouvait pas trainer des sexagénaires sur les champs de bataille.

Petite statistique qui ne manque pas d'intérêt: Depuis le 1^{er} septembre, il a été commis à Paris quatorze assassinats ou tentatives d'assassinats. C'est la moyenne la plus élevée qui se soit vue depuis cinquante ans. C'est du progrès, n'est-ce pas?

L'élection de Maine-et-Loire a inspiré à l'archiprêtre Gagne le quatrain suivant :
A MONSIEUR MAILLÉ.
De moi, l'archiprêtre, on rit quand je rimaille,
Sur ton archivictoire aucun n'a rimailé.
Pour l'archicombattre, allions que la rime aille!
Car si Paris a ri, je n'ai pas ri, Maillé.
P. GAGNE, archiconservateur.

Un journal anglais annonçait l'autre jour que l'invention de la mitrailleuse n'était pas nouvelle, et qu'en 1759 Barbier parlait d'un canon tirant vingt coups à la minute. Il paraît que cette idée était éclose bien avant cette date. Un abonné du XIX^e Siècle écrit en effet à ce journal qu'on peut voir à l'arsenal de So-leure une véritable mitrailleuse composée de 45 canons assemblés en forme de prisme triangulaire, soit 15 canons sur chaque face; le prisme lui-même est monté sur un axe lui permettant de tourner et d'amener successivement chaque série de 15 canons dans une position horizontale qui permettait de faire feu simultanément des 15 canons de la série, au moyen d'une trainée de poudre d'amorce commune. Cet engin de guerre semble appartenir au XVI^e siècle. C'est, du reste, la date que lui assigne le gardien de l'arsenal. Il est dans la vaste salle où l'on conserve plus de 500 armures complètes de chevaliers et hommes d'armes des XV^e et XVI^e siècles, trophées enlevés par les Suisses sur les Bourguignons et les Autrichiens.

On annonce le prochain débarquement à Marseille de M. de Tonnens, qui fut Orléans-Antoine I^{er}, roi d'Araucanie.

LES FEMMES EN CHINE.
Le journal *Celestial Empire*, fondé depuis peu de temps à Shang-hai, contient un article intéressant sur les femmes chinoises. En voici le résumé : On se fait d'habitude les idées les moins fondées sur la situation des femmes en Chine. Elles sont représentées comme étant, dans les chaumières des pauvres, de véritables bêtes de somme maltraitées; on croit qu'elles sont obligées de travailler sans cesse, qu'elles n'ont ni espérance ni amusement, et qu'en échange elles dorment peu et souffrent de la faim et du froid. Ce tableau n'est pas tout à fait sans vérité. Mais les femmes pauvres des autres pays ont aussi à travailler pour gagner le pain quotidien, et elles souffrent davantage, par suite de la cherté des vivres, du nombre plus grand des enfants et de l'ivrognerie habituelle du mari. Les classes ouvrières en Chine sont, au contraire, très-sobres; l'opium est d'un prix trop élevé pour elles, et le vin de Chine se boit rarement. Le seul luxe que les hommes et les femmes se permettent est une pipe de tabac qui se fume dans le temps du repos. Le salaire est donc employé pour la nourriture et pour les vêtements, et cette façon de vivre met obstacle à beaucoup de ces scènes domestiques qui finissent par des coups. L'obligation qu'a le pauvre de nourrir non-seulement ses père et mère, mais tous ses vieux parents, de quelque degré qu'ils soient, est une grande charge pour lui; le temps arrive toutefois où il profite lui-même de cet usage. En somme, il y a certainement beaucoup de pauvreté en Chine, mais relativement peu de misère complète: moins de personnes y souffrent du froid et de la faim qu'en Angleterre, de sorte que le sort de la femme de l'ouvrier est meilleur qu'en Europe. Elle est rarement battue, bien que son mari puisse, en certaines circonstances, la tuer, lui infliger cent coups de bâton pour une simple faute, et enfin divorcer si bon lui semble. Les femmes riches sont souvent encore plus que les pauvres l'objet de la pitié des étrangers: on les dit des machines sans âme, sans sentiment, qui ne savent et n'apprennent jamais rien, qui ne quittent jamais la maison, ne voient pas d'amis, n'apprennent aucune nouvelle, sont incapables de tout effort intellectuel, et ne sont rien moins que les compagnes de leur mari. Ces descriptions sont vraisemblablement exagérées, et l'on doit tenir compte des romans chinois quand on veut juger de la situation des femmes riches. Or, dans ces romans, l'héroïne est toujours bien élevée, sait faire des vers, peut citer Confucius; et cette figure ne saurait être tout à fait idéale. La plupart des jeunes filles dont les parents sont à l'aise savent lire, mais seulement, il est vrai, quelques centaines de mots. Toutes peuvent broder avec adresse, et il n'est pas de Chinoises qui ne reçoive, en présent, des objets brodés par sa femme et ses sœurs. Les dames se font des visites, et se mettent en grande toilette à certains jours de fête. Elles se donnent de petits dîners, et bavardent à leur gré à cette occasion. Un des moments les plus heureux pour la femme chinoise, est celui où un petit cercle de parents s'assemble autour du mari, du père ou du fils pour écouter, avec une profonde attention et une foi crédule, la lecture du chapitre préféré du *Songe de la chambre rouge*. Elle prend chaque mot pour une vérité, et ajoute aux poétiques créations plus de confiance que jamais enfant n'en a placée dans les contes miraculeux des *Mille et une Nuits*.

CHRONIQUE FINANCIÈRE.
La Bourse est meilleure, et la tenue de nos fonds publics semble s'améliorer sérieusement. Le marché des Obligations de chemins de fer a été très-agité. Cependant les *Charentes* restent à 265; les *Vendée* à 250. On remarque la fermeté des Obligations des *Chemins de fer Nantais* de 236 fr. 25 à 238 fr. 75. Les porteurs savent apprécier ces Obligations qui offrent un placement sûr à 6 1/4 0/0, et ils n'oublient pas que ces chemins ont pour tête de ligne un centre commercial et industriel de plus de cent mille âmes.

Dernières Nouvelles.

On assure que M. Thiers n'irait point à Rome, mais que de Florence il se dirigerait sur Nice. Une dépêche de la *Gazetta di Milano* confirme cette nouvelle. Pourvu qu'à Nice il n'aille pas tenir de propos séparatistes!

Dernières Nouvelles.

On assure que M. Thiers n'irait point à Rome, mais que de Florence il se dirigerait sur Nice. Une dépêche de la *Gazetta di Milano* confirme cette nouvelle. Pourvu qu'à Nice il n'aille pas tenir de propos séparatistes!

Londres, 19 octobre.
Le correspondant spécial du *Times* lui télégraphie la dépêche suivante :

« Hendaye, 17 octobre.
» Pour la troisième fois depuis quinze jours, les carlistes ont réussi à opérer un débarquement dont l'Espagne n'osera pas rendre la France responsable. Ces débarquements d'armes et de munitions ont eu lieu successivement à Motrico, Pasages et Higuier. Vous vous souvenez du démenti officiel au sujet du débarquement opéré à Motrico.

» Aujourd'hui le gouvernement vient de se mettre en contradiction avec lui-même en révoquant le commandant de la flottille pour n'avoir pas empêché ce débarquement d'armes destinées aux carlistes.

» Il sera difficile de persuader même à M. de Bismark que la France est tenue de faire plus que l'Espagne elle-même ne veut et ne peut faire. »

San-Francisco (Californie), 18 octobre.
Le bruit court ici qu'un navire de guerre allemand est entré dans le port des îles de la Navigation demandant une indemnité de 18,000 dollars et menaçant, en cas de refus, de saisir les îles. La colonie américaine aurait payé 6,000 dollars et donné caution pour le reste. Ce bruit a produit ici une grande agitation. La chambre de commerce s'est réunie pour délibérer sur cette affaire.
Pour les articles non signés : P. GODRY.

Voici le sommaire des gravures que l'*Univers illustré* publie dans son numéro de cette semaine :

Le cabinet de travail de M. Guizot au Val-Richer; la maison de Jean Cousin, à Sens; le portail nord de la cathédrale de Sens; Salon de 1874: les *Maquignons* (province de Grenade, Espagne), tableau de M. Jules Worms, portrait de M. Elie de Beaumont, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; le nouveau Paris: fontaine de l'avenue de l'Observatoire: les quatre parties du monde, groupe en bronze, par M. Carpeaux; événements d'Espagne: combat de Darascoain, près de Pampelune, entre les troupes du général Moriones et les carlistes commandés par Dorregaray; une promenade d'automne en Suisse: le Lion de Lucerne, le chemin de fer du Rigi; revue comique du mois, par Cham (douze gravures); la pêche aux harengs sur les côtes d'Angleterre.—Rébus, problème d'échecs.

L'*Univers illustré* publie en ce moment le *Remplaçant*, roman entièrement inédit de M. Henri Conscience, où se retrouvent les rares qualités d'intérêt et de moralité irréprochable qui ont consacré la réputation de l'auteur du *Gentilhomme pauvre* et de *Deux Enfants d'ouvriers*.

Un numéro contenant la nomenclature complète des PRIMES offertes par l'*Univers illustré* sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

Un livre qui sera bientôt dans toutes les mains, c'est *L'Art de connaître et de réparer soi-même les Montres et les Pendules*. Tout ce qu'il faut savoir pour acheter, conduire, régler et réparer les pièces d'horlogerie, est enseigné avec une clarté parfaite: un enfant peut comprendre et exécuter.

Pour recevoir cet ouvrage franco, adresser 4 fr. en timbres-poste au Directeur de la fabrique *L'Alliance horlogère*, à Pontarlier (Doubs).

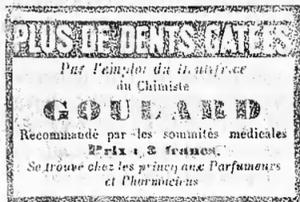
LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

EN FRANCE.

L'Association française pour l'avancement des Sciences vient de tenir à Lille son troisième Congrès annuel, et le retentissement qu'a eu ce grand événement scientifique affirme la renaissance intellectuelle de notre pays.

La vulgarisation semble être le but que poursuivent actuellement toutes les sociétés savantes. Bientôt il ne sera plus permis à personne d'ignorer les grandes découvertes conquises par les sciences, depuis le commencement du siècle. Les merveilles de la physique, de la chimie, de l'astronomie, de l'histoire naturelle prennent chaque jour un intérêt croissant et ne sont plus un secret pour personne. Seules les sciences médicales sont restées jusqu'à présent enveloppées d'un certain mystère. — Il y a déjà quelques années cependant qu'un savant professeur du collège de France disait « qu'il serait

utile, qu'à l'exemple de Descartes, le médecin intervint pour donner au public des explications véritables et qu'il n'est pas impossible de l'initier aux secrets de la physiologie et des autres branches de la science médicale. » Ces paroles du savant professeur vont dans quelques jours se réaliser. Une publication ayant pour titre: *Bibliothèque contemporaine de Médecine pratique* vient de paraître, sous la direction de plusieurs médecins de la Faculté de Paris. Les auteurs ont fait tous leurs efforts pour rendre compréhensible à tout le monde les merveilles de la médecine moderne. Les éléments de physiologie, des maladies aiguës et chroniques, de la petite chirurgie, des maladies du système nerveux, l'hygiène, la folie, les affections spéciales des enfants et des femmes, etc., formeront autant de petits traités concis, rédigés avec clarté et méthode. Les deux premiers volumes sont en vente. (Voir aux annonces.)



Dépôt à Saumur, chez M. HENRI MACHET, COIFFEUR, Rue d'Orléans.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite:

REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès.

Elle combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75 000 cures y compris celles de Madame la Duchesse de Castellana, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65,811.

M. le curé A. Brunellière, d'une *Dyspepsie* de huit ans, et après que les meilleurs médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.

Cure n° 62,476.

Sainte-Romaine-des-Îles (Saône-et-Loire).

Monsieur, — Dieu soit béni, la *Revalescière* Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes. J. COMPART, curé.

Certificat N° 69,719.

HYDROPIE, RÉTENTION. — Trois en sont radicalement guéris. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie. LANGEVIN, curé.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. 25; 2 kil., 14 fr. 50; 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière* en boîtes, de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMON, épicière, rue Saint-Jean; M. GONDRAND, épicière, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, 26, place Vendôme, à Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers:

5 heures 50 minutes du matin.
11 — — — — —
6 — 10 — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur:

5 heures 40 minutes du matin.
10 — 40 — — — —
8 — 35 — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 OCTOBRE 1874.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse		Dernier cours.	Hausse	Baisse		Dernier cours.	Hausse	Baisse	
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 79.	62	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	690	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	432 50	7 50	»
4 1/2 % jouiss. mars.	89	»	»	Crédit Mobilier.	335	1 25	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	630	5	»
4 % jouissance 22 septembre.	77 75	»	»	Crédit foncier d'Autriche.	558 75	1 25	»	Société autrichienne, j. janv.	691 25	»	7 50
5 % Emprunt 1871.	99	22	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	335	»	»	OBLIGATIONS.			
Emprunt 1872.	99	22	»	Est, jouissance nov.	535	»	»	Orléans.	298 25	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	220	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	913 75	»	50	Paris-Lyon-Méditerranée.	295 75	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	435	1 25	»	Midi, jouissance juillet.	638 75	3 75	»	Est.	293 75	»	»
— 1865, 4 %.	479	»	3	Nord, jouissance juillet.	1085	»	»	Nord.	304 75	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	305	1	»	Orléans, jouissance octobre.	856 25	»	2 50	Ouest.	292	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	276 50	1	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	557 50	7 50	»	Midi.	294 75	»	»
Banque de France, j. juillet.	3975	5	»	Vendée, 250 fr. p. j. août.	905	»	»	Deux-Charentes.	263	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	545	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	770	»	2 50	Vendée.	244 50	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	482 50	»	»	Société Immobilière, j. janv.	34 50	»	25	Canal de Suez.	477 10	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	265	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	245	5	»				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	850	»	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 4 mai 1874).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

2 heures 08 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — — (s'arrête à Angers)
9 — 01 — — — — omnibus.
1 — 33 — — — — soir.
4 — 12 — — — — express.
7 — 27 — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 30 — — — — omnibus.
9 — 50 — — — — express.
12 — 38 — — — — soir, omnibus.
4 — 44 — — — —
10 — 38 — — — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

Etudes de M^e PAUL BARRION, avoué à Bressuire, et de M^e REVERDY, notaire à Cerisay (Deux-Sèvres).

VENTE PAR LICITATION.

Entre majeurs.

Par le ministère de M^e REVERDY, notaire à Cerisay (Deux-Sèvres).

Le Jeudi 29 octobre 1874, à midi,

En la salle de la Mairie de Cerisay,

LA BELLE TERRE

DE

LA LOUISIÈRE

Située commune de Montravers, canton de Cerisay, à quatre kilomètres de la station de Cerisay, chemin de fer de la Vendée; — contenance totale: 189 hectares environ; — parfaitement agglomérée, site agréable, chasse, pêche, belle route traversant la terre, avec deux jolies avenues.

PREMIER LOT.

1^{er} Le château de la Louisière, nouvellement construit, avec parc à l'anglaise de treize hectares, admirablement planté, vastes dépendances et jardin potager; 2^e la ferme de la Chalautonnière; contenance: vingt-neuf hectares; 3^e la ferme du Château-de-Montravers; contenance: quarante-trois hectares.

Mise à prix, cent quatre-vingt-cinq mille francs, ci. 185,000 fr.

DEUXIÈME LOT.

La ferme de la Croix-Blanche; contenance: quarante-quatre hectares.

Mise à prix, quatre-vingt mille francs, ci. 80,000

TROISIÈME LOT.

La ferme de la Brelinière; contenance: trente-et-un hectares.

Mise à prix, soixante mille francs, ci. 60,000

QUATRIÈME LOT. La ferme de la Jacquelière; contenance: vingt-six hectares.

Mise à prix, quarante-cinq mille francs, ci. 45,000

Réunion facultative des quatre lots en un seul, après adjudications partielles.

S'adresser audit M^e REVERDY, notaire, et à M^e Paul BARRION et JOUQUET, avoués à Bressuire (Deux-Sèvres). (496)

A VENDRE UN JARDIN

De 6 ares 90 cent. environ.

Au Pont-Fouchard.

S'adresser à M. CORBEIL, au Pont-Fouchard. (464)

A VENDRE OU A LOUER UNE MAISON

Pour Noël prochain, Rue Basse-St-Pierre, n° 10.

S'adresser à M. PINEAU-PRIER.

COMMUNE D'AMBILLOU.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune d'Ambillou prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics, qu'il sera procédé, à la Mairie d'Ambillou, le dimanche 25 octobre 1874, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après:

- 1^{er} 820 mètres courants de terrassements. 1,197 f. 20
- 2^e 820 mètres courants d'empierrement. 2,279 60
- 3^e Travaux d'art. 515 27
- 4^e Perfectionnement (fourniture de pierre cassée et cylindrage). 259 62
- 5^e Somme valeur. 48 34

Total général. 4,300

Les cahiers des charges et devis sont déposés à Gennes, chez M. l'Agent-Voyer cantonal, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté (480)

COMMUNE DE DOUCES. ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Douces prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics, qu'il sera procédé, à la Mairie de Douces, le dimanche 8 novembre 1874, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après:

- 1^{er} 549 mètres courants de terrassements. 389 f. 79
- 2^e 549 mètres courants d'empierrement. 1,775 75
- 3^e Travaux d'art. 142 46
- 4^e Somme à valoir. 92 02

Total. 2,400

Les cahiers des charges et devis sont déposés au bureau de M. l'Agent-Voyer cantonal de Doué, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

UN HOMME DE TRENTE ANS.

établi à Saumur, désire trouver UN EMPLOI dans une maison de commerce ou dans un bureau.

S'adresser au bureau du journal.

UNE DAME VEUVE demande un emploi

près d'une personne seule, monsieur ou dame. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de seize ans,

de seize ans, dont on peut donner de bons renseignements, demande une place comme domestique.

S'adresser au bureau du journal.

PLUS DE MERCURE!!!

Les DRAGÉES DUCOR, toniques, dépuratives, garanties sans mercure, sont infailibles contre les maladies secrètes des deux sexes, récentes ou chroniques, écoulements les plus invétérés, rebelles à tous traitements, Maladies de vessie, incontenances ou rétentions d'urine. Traitement sans privation ni régime. Note explicite. La boîte, 3 fr. L'inventeur DUCOR, ph. à Toulouse, rue Matabiau, 68, expédie franco, contre timb. poste ou mandat, retour du courrier. (338)

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

ET

TOILETTE DE PARIS

Rue de Verneuil, 22, à Paris.

LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS LES JOURNAUX DE MODE

Paraissant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins, d'une superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections, de lingerie, de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons; d'une chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles, correspondances avec les abonnés et rebuts, etc.

Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX D'ABONNEMENTS

Paris, Départements et Algérie: 6 francs par an.

Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires.

La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de Souscriptions pour moins d'une année.

BIBLIOTHÈQUE CONTEMPORAINE DE MÉDECINE PRATIQUE

EN VENTE:

Les Maladies chroniques, par le docteur DUPOUY, de la Faculté de Paris, comprenant l'histoire, la description et le traitement de la goutte, du rhumatisme, de la chloro-anémie, du rachitisme, de la scrofule, de la phthisie pulmonaire, du cancer, de l'albuminurie, du diabète, des dartres, etc. 1 vol. Prix 50 centimes.

La Petite Chirurgie, par le docteur FILLEAU, de la Faculté de Paris, comprenant: les soins à donner dans les accidents et au début des maladies, les topiques et différents remèdes, le traitement des contusions, des plaies, des brûlures, des fractures, des hémorragies, les petites opérations et les pansements que l'on peut pratiquer soi-même, les empoisonnements et les contre-poisons, le traitement des varices, et des hernies, l'orthopédie, l'art dentaire, etc., etc. 1 vol. Prix 50 centimes.

SOUS PRESSE:

Maladies du système nerveux, par le docteur DUPOUY. 1 vol. Prix 50 centimes.

Pour se procurer ces ouvrages, s'adresser chez les libraires de Paris et des Départements.

Si l'on désire recevoir ces ouvrages franco, adresser 60 centimes par chaque volume en mandat de poste ou timbres-poste à M. ALCAN-LÉVY, imprimeur-éditeur, rue de Lafayette, 61, Paris.

Saumur, Imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.